

Unité Conseil en droit des collectivités	<b>Avenant à la convention</b>	<b>C.D.C. n°2019-38</b>
--	--------------------------------	-------------------------

Entre

La commune de Grignon ; représentée par son Maire, Monsieur François. RIEU agissant en vertu d'une délibération de son conseil municipal du 29 novembre 2021 -

Et

Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Savoie (cdg73) représenté par son Président, Auguste PICOLLET, agissant en vertu de la délibération n°80-2018 du Conseil d'administration en date du 17 décembre 2018,

Et

Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon, représenté par son Président, Philippe LOCATELLI agissant en vertu de la délibération n°2018-75 du Conseil d'administration en date du 17 décembre 2018 et de la délibération n°2021-38 en date du 28 juin 2021.

Il est en conséquence convenu ce qui suit :

Article 1 :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217301308-20211129-2021-11-29-06-DE

L'article 5 « Participation » de la convention n°2019-38 est rédigé de la façon suivante :

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/12/2021

La commune de Grignon versera au Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon, au titre des missions temporaires effectuées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, une participation de 1935 euros.

Une participation supplémentaire sera versée par la commune de Grignon dans le cas où celle-ci solliciterait la mise à disposition d'un juriste afin de l'assister dans la conduite d'un dossier contentieux. Les conditions et modalités de cette mise à disposition feront l'objet d'un avenant à la présente convention.

Article 2 :

Le présent avenant prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

À Grignon

À Porte-de-Savoie

À Sainte Foy-lès-Lyon

Le 29 novembre 2021

Le 14 octobre 2021

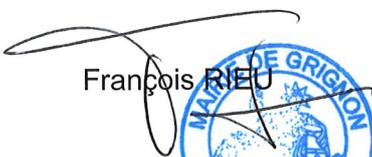
Le 12 octobre 2021

Le Maire

Le président du cdg73

Le président du cdg69

François RIEU




Auguste PICOLLET




Philippe LOCATELLI

